

Communiqué du lundi 2 septembre 2024

La CNIL autorise SOS MÉDECINS FRANCE à constituer un entrepôt de données de santé : une première pour la médecine de ville !

SOS MÉDECINS FRANCE a reçu l'autorisation de la CNIL pour constituer un entrepôt de données de santé (EDS). CONTACT devient ainsi le premier EDS de médecine de ville à obtenir cette autorisation, accordée par la CNIL dans sa délibération DT-2024-016.

Dédié aux soins non programmés et à l'amélioration de l'accès aux soins, CONTACT favorisera la recherche et l'innovation en santé. Il consolidera de manière sécurisée et confidentielle les données des millions de patients traités chaque année au sein des 64 associations de la fédération SOS MÉDECINS FRANCE. Ces données pourront être réutilisées au bénéfice des patients pour améliorer les pratiques de SOS MÉDECINS FRANCE et optimiser les prises en charge. CONTACT permettra d'affiner les trajectoires et les parcours de soins, facilitant ainsi l'accès aux soins pour tous.

Avec CONTACT, SOS MÉDECINS FRANCE s'engage pleinement dans la recherche en santé, particulièrement en soins primaires, renforçant ainsi sa position d'acteur de l'innovation en médecine générale.

Cette autorisation de la CNIL assure que les droits et libertés des patients et des professionnels de santé sont au cœur de la conception de CONTACT. Pour ce faire, SOS MÉDECINS FRANCE a choisi de s'appuyer sur l'expertise d'Arkhn et de Marguerite Brac de la Perrière et son équipe chez FieldFisher France pour mettre en place une solution pérenne et établir un cadre de confiance solide.

Pour le Dr Jean-Christophe Masseron, président de SOS MÉDECINS FRANCE, *"cette autorisation de la CNIL marque le premier jalon d'un projet ambitieux : CONTACT permettra, dès cette année, de mener des projets de recherche et d'innovation au bénéfice des patients et de l'accès aux soins, avec notamment des études en vie réelle."*

"CONTACT ouvrira la voie à l'innovation en permettant de développer et d'évaluer des algorithmes d'intelligence artificielle pour une meilleure prise en charge des patients," déclare le Dr Romain Varnier, vice-président de la Fédération.

SOS MÉDECINS FRANCE compte sur le soutien des institutions et des chercheurs pour faire de cette initiative une contribution significative dans le domaine des données de santé.

Dr Jean-Christophe Masseron

Président

Dr Serge Smadja

Secrétaire général

A propos de SOS MÉDECINS FRANCE :

SOS MÉDECINS FRANCE est une fédération qui rassemble 64 associations autour d'un objectif commun : le développement d'un réseau de permanence de soins et de soins non programmés en France dans un esprit de coopération et de service à la population. SOS MÉDECINS FRANCE est le premier réseau d'urgence et de permanence de soins en France : 6,8 millions d'appels traités, 1,4 millions de visites à domicile, 3,1 million de consultations et une disponibilité des équipes 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Pour plus d'information : CONTACT.eds@sosmedecins.fr